

États financiers intermédiaires de
(non audités)

ACASTI PHARMA INC.

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

États financiers

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat net et du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	5

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 30 novembre 2016 et 29 février 2016

	30 novembre 2016	29 février 2016
Actifs		
Actifs courants:		
Trésorerie	1 814 083 \$	3 026 943 \$
Placements à court terme	4 028 993	7 443 115
Clients et autres débiteurs	147 318	337 603
Crédits d'impôt à recevoir	–	61 210
Charges payées d'avance	190 138	456 539
	6 180 532	11 325 410
Placement à court terme réservé [note 10 b)]	–	2 000 000
Immobilisations corporelles (note 9)	2 245 560	287 136
Immobilisation incorporelle	13 162 655	14 904 776
Total des actifs	21 588 747 \$	28 517 322 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants:		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 745 053 \$	1 125 977 \$
À payer à la société mère [note 10 c)]	14 138	14 936
	1 759 191	1 140 913
Passifs dérivés au titre des bons de souscription (notes 4 et 11)	60 012	156 377
Total des passifs	1 819 203	1 297 290
Capitaux propres :		
Capital social (note 4)	61 972 841	61 972 841
Surplus d'apport	5 304 583	4 874 727
Déficit	(47 507 880)	(39 627 536)
Total des capitaux propres	19 769 544	27 220 032
Engagements et éventualité (note 9)		
Total des passifs et des capitaux propres	21 588 747 \$	28 517 322 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat net et du résultat global
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Revenus provenant des ventes	1 258 \$	5 074 \$	7 797 \$	17 227 \$
Coût des ventes	–	(2 391)	–	(7 380)
Marge brute	1 258	2 683	7 797	9 847
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 23 418 \$ et 70 253 \$ (14 367 \$ et 43 279 \$ en 2015)	(1 684 457)	(2 155 065)	(5 677 465)	(5 797 356)
Frais généraux et charges administratives	(829 092)	(480 997)	(2 251 484)	(1 615 001)
Perte provenant des activités opérationnelles	(2 512 291)	(2 633 379)	(7 921 152)	(7 402 510)
Produits financiers (note 5)	118 637	88 458	115 322	921 148
Charges financières (note 5)	(1 245)	(1 108)	(170 879)	(3 099)
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 11)	(1 941)	354 737	96 365	2 086 818
Produits financiers nets	115 451	442 087	40 808	3 004 867
Perte nette et résultat global total pour la période	(2 396 840) \$	(2 191 292) \$	(7 880 344) \$	(4 397 643) \$
Perte par action, de base et diluée	(0,22) \$	(0,21) \$	(0,74) \$	(0,41) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	10 712 038	10 661 663	10 712 038	10 654 939

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

	Capital social		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur			
Solde au 29 février 2016	10 712 038	61 972 841 \$	4 874 727 \$	(39 627 536) \$	27 220 032 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	(7 880 344)	(7 880 344)
	10 712 038	61 972 841	4 874 727	(47 507 880)	19 339 688
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres, inscrites directement dans les capitaux propres					
<i>Apports des détenteurs d'instruments de capitaux propres et distributions à ceux-ci</i>					
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 7)	–	–	429 856	–	429 856
Total des apports des détenteurs d'instruments de capitaux propres et des distributions à ceux-ci	–	–	429 856	–	429 856
Solde au 30 novembre 2016	10 712 038	61 972 841 \$	5 304 583 \$	(47 507 880) \$	19 769 544 \$

	Capital social		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur			
Solde au 28 février 2015	10 644 440 ¹⁾	61 627 743 \$	4 911 381 \$	(33 310 805) \$	33 228 319 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	(4 397 643)	(4 397 643)
	10 644 440	61 627 743	4 911 381	(37 708 448)	28 830 676
Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres, inscrites directement dans les capitaux propres					
<i>Apports des détenteurs d'instruments de capitaux propres et distributions à ceux-ci</i>					
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 7)	–	–	201 024	–	201 024
Options sur actions exercées (note 7)	250	625	–	–	625
Unités libérées	16 973	231 923	(231 923)	–	–
Total des apports des détenteurs d'instruments de capitaux propres et des distributions à ceux-ci	17 223	232 548	(30 899)	–	201 649
Solde au 30 novembre 2015	10 661 663	61 860 291 \$	4 880 482 \$	(37 708 448) \$	29 032 325 \$

¹⁾ Ajusté pour refléter le regroupement d'actions qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel qu'il est décrit à la note 4.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Perte nette de la période	(2 396 840) \$	(2 191 292) \$	(7 880 344) \$	(4 397 643) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	39 829	16 061	101 337	31 726
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	580 707	585 020	1 742 121	1 751 809
Rémunération à base d'actions	155 133	43 961	429 856	201 024
Produits financiers nets	(115 451)	(442 087)	(40 808)	(3 004 867)
(Perte) profit de change réalisé	(37 521)	(983)	15 129	11 503
	(1 774 143)	(1 989 320)	(5 632 709)	(5 406 448)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation (note 8)	(29 168)	359 976	845 462	523 299
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	(1 803 311)	(1 629 344)	(4 787 247)	(4 883 149)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	93 448	935	115 552	93 235
Acquisition d'immobilisations corporelles	(715 722)	(79 239)	(1 769 049)	(222 565)
Entrée d'immobilisations incorporelles	–	(46 320)	–	(83 645)
Acquisition de placements à court terme	(3 498 908)	–	(12 764 531)	(2 512 000)
Échéance de placements à court terme	4 787 056	3 881 100	17 999 146	10 964 800
Entrées nettes liées aux activités d'investissement	665 874	3 756 476	3 581 118	8 239 825
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'exercice d'options	–	–	–	625
Intérêts payés	(790)	(1 108)	(15 905)	(3 099)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(790)	(1 108)	(15 905)	(2 474)
Profit de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	59 840	14 278	9 174	80 801
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 078 387)	2 140 302	(1 212 860)	3 435 003
Trésorerie au début de la période	2 892 470	2 605 257	3 026 943	1 310 556
Trésorerie à la fin de la période	1 814 083 \$	4 745 559 \$	1 814 083 \$	4 745 559 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (« **Acasti** » ou « **la Société** ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec [anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)]. La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval (Québec) H7T 0A3. Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« **Neptune** » ou « **la société mère** ») détient actuellement environ 47 % des actions de catégorie A émises et en circulation (les « **actions ordinaires** ») de la Société. La Société, Neptune et Biodroga Nutraceutiques Inc., une filiale de Neptune, sont collectivement désignées comme le « groupe ». À partir de l'exercice 2017, l'exercice financier de la Société se terminera le 31 mars de chaque année. Par conséquent, l'exercice 2017 sera une année de transition, et comprendra 13 mois d'opérations, commençant le 1^{er} mars 2016 et se terminant le 31 mars 2017.

Conformément à une convention de licence conclue avec Neptune en août 2008, dans sa version modifiée, Acasti a obtenu une licence exclusive mondiale afin de développer, d'étudier cliniquement et de commercialiser, en utilisant la propriété intellectuelle de Neptune, de nouveaux produits pharmaceutiques pour traiter les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction d'ingrédients particuliers des biomasses marines, telles que le krill. Les futurs produits visent les applications dans les créneaux des médicaments sur ordonnance, en vente libre et des aliments fonctionnels. En décembre 2012, la Société a conclu avec Neptune une convention de paiement par anticipation, aux termes de laquelle elle a exercé son option en vertu de la Convention de licence de payer par anticipation toutes les redevances futures devant être payées aux termes de la Convention de licence de l'exercice 2014. Par suite du paiement de redevances par anticipation, Acasti n'est plus tenue de verser des redevances à Neptune en vertu de la convention de licence au cours de sa durée pour l'utilisation de la propriété intellectuelle sous licence. La licence permet à Acasti d'exploiter les droits de propriété intellectuelle visés afin de développer de nouveaux ingrédients pharmaceutiques actifs (les « API ») pour en faire des produits commerciaux destinés aux marchés des médicaments sur ordonnance et des aliments fonctionnels.

La Société est exposée à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits pharmaceutiques et leur commercialisation, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation considérables et a enregistré des sorties de trésorerie liées à l'exploitation. À ce jour, la Société a financé ses activités au moyen d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé d'actions ordinaires, du produit de l'exercice des bons de souscription, des droits et des options, de subventions de recherche et de crédits d'impôt à la recherche. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, Acasti prévoit réunir les capitaux supplémentaires nécessaires et établir de façon proactive des alliances stratégiques. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes équivalents dans d'autres pays avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société de réussir à plus long terme à mener des activités rentables dépend d'un certain nombre de facteurs hors du contrôle de la Société.

Se reporter à la note 2 pour obtenir des renseignements sur la base d'établissement des présents états financiers.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société. Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses dans les états financiers annuels établis selon les IFRS, ont été omises ou résumées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 29 février 2016.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration le 12 janvier 2017.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les paiements fondés sur des actions, qui sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (note 7); et
- les passifs dérivés au titre des bons de souscription évalués à la juste valeur sur une base récurrente (note 11).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

2. Base d'établissement (suite)

c) Continuité de l'exploitation

La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation et a enregistré des sorties de trésorerie liées à l'exploitation. En date du 30 novembre 2016, il est prévu que les actifs courants de 6,2 millions de dollars de la Société seront nettement inférieurs à ceux nécessaires pour financer les passifs courants, à cette date, de 1,8 million de dollars, ainsi que le montant des charges projetées pour la recherche et le développement prévus de la phase 3 de son médicament-candidat, CaPre. La Société est en train d'obtenir du financement additionnel (notamment de pair avec son prospectus simplifié provisoire déposé le 5 décembre 2016) et cherche aussi actuellement à trouver des partenaires stratégiques, mais il n'existe aucune garantie quant au moment de la réalisation d'un financement ou de collaborations stratégiques, le cas échéant. Même si la Société entend continuer de recourir au soutien de Neptune en ce qui a trait à une partie de ses besoins en matière de services partagés généraux et administratifs, le maintien de ce soutien est hors du contrôle de la Société. Si la Société n'obtient pas de financement additionnel, ne trouve pas un ou plusieurs partenaires stratégiques ou ne reçoit pas le soutien de sa société mère, elle risque de ne pas pouvoir réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités. Par conséquent, il existe une incertitude substantielle quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, et à réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités. La direction s'attend à juste titre à ce que la Société soit en mesure d'atteindre les objectifs ci-dessus, en supposant la réalisation de ses financements actuels et futurs.

Ces états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers n'incluent pas d'ajustements aux valeurs comptables, ni au classement des actifs et passifs et charges comptabilisés, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était plus valide pour ces états financiers. Si la Société n'obtient pas de financement additionnel, il pourrait être nécessaire de réduire de façon significative les valeurs comptables des actifs de la Société, notamment l'immobilisation incorporelle.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les immobilisations incorporelles pourraient être dépréciées.
- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation comme base d'établissement des états financiers. À chaque date de clôture, la direction évalue la base d'établissement des états financiers. Ces états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation conformément aux IFRS. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de la Société (l'« UGT »).
- L'évaluation des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 11) et des paiements fondés sur des actions (note 7).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

2. Base d'établissement (suite)

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

La direction doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et du développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt pour la recherche et le développement. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation des autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases d'évaluation appliquées dans ces états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 29 février 2016.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

i) Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié la version finale de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture, remplaçant l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, et n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 de façon anticipée dans ses états financiers.

ii) Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui clarifient la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est permise. À titre de mesure de simplification, les modifications sont applicables prospectivement. L'application rétrospective, ou anticipée, est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications énoncent les exigences relatives à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisitions des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour les obligations relatives aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société a l'intention d'adopter les modifications à l'IFRS 2 pour ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2018. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption des modifications à l'IFRS 2, et n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée dans ses états financiers.

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social

Toutes les informations sur les actions pour les périodes actuelles et comparatives présentées dans ces états financiers ont été ajustées pour refléter le regroupement d'actions qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Le 15 octobre 2015, la Société a effectué les opérations suivantes affectant la structure du capital :

- La Société a consolidé toutes ses catégories de capital social sur une base de 10 pour 1.
- Le prix d'exercice en vigueur dans le cas des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « titres convertibles ») a été majoré proportionnellement pour refléter le regroupement d'actions. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles a également diminué proportionnellement pour refléter le regroupement d'actions, pour autant qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement fournie à cet égard à l'exercice de titres convertibles.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se composent de ce qui suit au 30 novembre 2016 et au 29 février 2016 :

	30 novembre 2016		29 février 2016	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
Passif				
Bons de souscription de série 8 émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 (note 11) i)	18 400 000	60 012 \$	18 400 000	156 377 \$
Capitaux propres				
Bons de souscription du placement privé				
Bons de souscription de série 9 émis dans le cadre du placement privé de 2014 ii)	161 654	– \$	161 654	– \$

i) Pour obtenir une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 15,00 \$ US, 10 bons de souscription doivent être exercés. Les bons de souscription expirent le 3 décembre 2018.

ii) Bons de souscription pour acquérir une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 13,30 \$, expirant le 3 décembre 2018.

5. Produits financiers et charges financières

a) Produits financiers

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	9 352 \$	3 999 \$	115 322 \$	32 514 \$
Profit de change	109 285	84 459	–	888 634
	118 637 \$	88 458 \$	115 322 \$	921 148 \$

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

5. Produits financiers et charges financières (suite)

b) Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Charges d'intérêts	(1 245) \$	(1 108) \$	(15 905) \$	(3 099) \$
Perte de change	–	–	(154 974)	–
	(1 245) \$	(1 108) \$	(170 879) \$	(3 099) \$

6. Changement dans la présentation

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016, la Société a modifié les états du résultat net et du résultat global en reclassant une dépense d'amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que certains frais juridiques du poste « Frais généraux et charges administratives » au poste « Charges de recherche et développement » afin de refléter de façon plus appropriée la manière dont les avantages économiques sont tirés de ces dépenses. Les données correspondantes de l'état du résultat net et du résultat global de la période précédente ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice à des fins de comparabilité, donnant lieu à un reclassement de 743 214 \$ et de 1 923 240 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2015, du poste « Frais généraux et charges administratives » au poste « Charges de recherche et développement ».

Étant donné que le reclassement a eu lieu à même les activités d'exploitation dans les états du résultat net et du résultat global, celle-ci n'a aucun effet sur les états de la situation financière.

7. Paiement fondé sur des actions

Au 30 novembre 2016, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'options sur actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime prévoit l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime correspond au minimum au prix de clôture des actions cotées à la Bourse de croissance TSX à la veille de l'octroi. Aux termes de ce régime, le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises à l'exercice des options octroyées est limité à 2 142 407, correspondant à 20 % du nombre d'actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation au 29 février 2016. Les modalités d'acquisition et d'exercice des options sont déterminées par le conseil d'administration de la Société et incluent notamment les restrictions suivantes : la durée des options ne peut excéder dix ans et tout octroi d'options en vertu du régime d'options sur actions comprend certaines restrictions minimales, notamment une période d'acquisition des droits minimale de 18 mois et avec acquisition graduelle et égale des droits sur une base trimestrielle, au minimum. Le nombre total d'actions pouvant être émises à un consultant est limité à 2 % du nombre d'actions ordinaires de la Société émises et en circulation. La Société est autorisée à octroyer aux termes du régime d'options d'achat d'actions le nombre d'options qui pourrait faire en sorte que le nombre d'actions de catégorie A pouvant être émises à l'exercice d'options octroyées a) à des personnes apparentées dépasse 10 % du nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation de la Société (avant dilution) à la date de l'octroi des options ou b) à une personne admissible au cours d'une période de 12 mois dépassant 5 % du nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation de la Société (avant dilution) à la date de l'octroi des options.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

7. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options sur actions de la Société (suite)

Les activités dans le cadre du régime sont détaillées comme suit :

	30 novembre 2016		30 novembre 2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2016 et 2015	13,52 \$	454 151	15,33 \$	429 625
Attribuées	1,72	835 400	4,65	109 188
Exercées	–	–	2,50	(250)
Renoncées	12,39	(159 200)	18,52	(21 000)
Expirées	14,86	(125 500)	18,57	(17 500)
En circulation aux 30 novembre 2016 et 2015	3,72 \$	1 004 851	12,76 \$	500 063
Exercibles aux 30 novembre 2016 et 2015	9,66 \$	236 595	15,29 \$	365 564

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de neuf mois terminées :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2016	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015
Prix d'exercice	1,72 \$ US	4,65 \$ US
Prix de l'action	1,72 \$ US	4,65 \$ US
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	0,70 %	0,66 %
Durée estimée	4,38 ans	4,20 ans
Volatilité prévue	124,66 %	65,63 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des employés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2016 est de 1,39 \$ (2,14 \$ en 2015) et aucune option n'a été octroyée à des non-employés. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016, la Société a comptabilisé dans le cadre de ce régime une rémunération à base d'actions d'un montant de 155 133 \$ et de 429 856 \$, respectivement, (42 888 \$ et 126 640 \$ en 2015).

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le conseil d'administration. Il n'y a aucun droit en circulation au 30 novembre 2016 (1 125 en 2015) et aucune rémunération à base d'actions en vertu de ce plan n'a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016 (néant et 64 388 \$ en 2015).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

8. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Clients et autres débiteurs	(86 577) \$	14 901 \$	190 285 \$	204 891 \$
Crédits d'impôt à recevoir	108 045	(14 367)	61 210	240 793
Stocks	–	3 769	–	12 251
Charges payées d'avance	46 326	(39 961)	266 401	115 910
Fournisseurs et autres créditeurs	93 721	504 601	328 364	455 369
À recevoir de/à payer à la société mère	(190 683)	(108 967)	(798)	(505 915)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	(29 168) \$	359 976 \$	845 462 \$	523 299 \$

b) Transactions hors trésorerie

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Équipement acquis inscrit aux fournisseurs et autres créditeurs	290 712 \$	53 443 \$	290 712 \$	53 443 \$

9. Engagements et éventualité

Accords de recherche et de développement

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer du matériel et de l'outillage. La Société s'est réservé certains droits relativement à ces projets.

La Société a entrepris des projets de recherche et de développement qui seront réalisés pendant la prochaine période de 12 mois à un coût total de 2 534 463 \$, dont une tranche de 647 618 \$ a été payée jusqu'à maintenant. Au 30 novembre 2016, un montant de 615 107 \$ a été inscrit au poste « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

La Société a conclu une entente prévoyant l'achat de matériel de production pour un coût total de 2 421 894 \$ qui servira à la production d'un stock clinique et commercial futur de CaPre^{MD}, dont une tranche de 1 390 029 \$ a été payée jusqu'à maintenant. Au 30 novembre 2016, un montant de 290 712 \$ est pris en compte au poste « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ce matériel.

Éventualité

Un ancien chef de la direction de la Société réclame le versement d'une somme d'environ 8,5 millions de dollars et l'émission d'instruments de capitaux propres du groupe. Comme la direction de la Société estime que ces revendications ne sont pas valides, aucune provision n'a été comptabilisée. Neptune et ses filiales ont également déposé une demande supplémentaire afin de récupérer certains montants de l'ancien dirigeant. Tous les paiements fondés sur des actions non encore réglés en faveur de l'ancien dirigeant ont été annulés au cours de l'exercice terminé le 28 février 2015.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

10. Parties liées

a) Charges administratives et charges de recherche et développement

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015, Neptune a facturé la Société pour l'achat de fournitures de recherche et certaines charge engagées par Neptune pour cette dernière, comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Charges de recherche et de développement	4 407 \$	694 \$	13 565 \$	347 243 \$
Frais généraux et charges administratives	119 025	161 958	376 832	574 702
	123 432 \$	162 652 \$	390 397 \$	921 945 \$

La Société a acheté de la société mère des fournitures de recherche et de développement totalisant 112 500 \$, montant qui est actuellement comptabilisé dans les charges payées d'avance et qui sera passé en charges à mesure qu'elles seront utilisées.

Lorsque Neptune engage des frais marginaux spécifiques pour la Société, elle facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité du groupe sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimés reçus par chacune des entités pour ces éléments.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour la Société. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et avantages au moyen des ressources partagées de Neptune.

b) Produits d'intérêts

Le 7 janvier 2016, Neptune a annoncé l'acquisition de Biodroga Nutraceutiques Inc. Dans le cadre de cette transaction, la Société a accepté de supporter Neptune en accordant à la banque un gage de recours limité de 2 millions de dollars (les « fonds engagés ») afin de garantir en partie le financement requis pour cette transaction (le « gage de recours »). Neptune avait accepté de payer à Acasti un frais annuel sur les fonds engagés en cours à un taux annuel de i) 9 % au cours des six premiers mois et ii) 11 % pour la durée restante du gage de recours. Le 20 septembre 2016, Neptune a entièrement libéré le montant donné en garantie. La Société a comptabilisé des produits d'intérêts d'un montant de 6 011 \$ et de 89 153 \$ au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2016, respectivement.

c) Montant à payer à la société mère

Le montant à payer à la société mère, principalement pour les services partagés généraux et administratifs, n'a pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne porte pas intérêt.

d) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les dirigeants de la Société, les membres du conseil d'administration de la Société et de la société mère. Ils exercent un contrôle, dans l'ensemble, sur 1 % des actions avec droit de vote de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

10. Parties liées (suite)

d) Rémunération des principaux dirigeants (suite)

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015 :

	Périodes de trois mois terminées les 30 novembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre	
	2016	2015	2016	2015
Avantages à court terme	221 668 \$	193 167 \$	778 908 \$	488 490 \$
Indemnité de cessation d'emploi	–	–	–	102 900
Charge de rémunération à base d'actions	149 778	31 127	393 830	125 672
	371 446 \$	224 294 \$	1 172 738 \$	717 062 \$

11. Détermination de la juste valeur

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers et non financiers

En déterminant la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs basée sur différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Passifs dérivés au titre des bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués en utilisant des données de Niveau 3.

La juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 novembre 2016	29 février 2016
Prix d'exercice ¹⁾	1,50 \$ US	1,50 \$ US
Prix de l'action	1,40 \$ US	1,50 \$ US
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,19 %	0,87 %
Durée estimée	2,01 ans	2,76 ans
Volatilité prévue	78,70 %	76,34 %

¹⁾ 10 bons de souscriptions doivent être exercés pour obtenir une action ordinaire.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015

11. Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur des bons de souscription émis a été établie à 0,03 \$ par action pouvant être émise au 30 novembre 2016 (0,09 \$ par action pouvant être émise au 29 février 2016).

Une augmentation ou une diminution de 5 % dans l'hypothèse de volatilité, qui est la donnée d'entrée non observable importante utilisée pour estimer la juste valeur entraînerait une perte de 28 544 \$ ou un profit de 21 971 \$, respectivement.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2016 et 2015 est présenté ci-dessous :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} mars 2016 et 2015	156 377 \$	2 357 408 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription	(96 365)	(2 086 818)
Solde de clôture aux 30 novembre 2016 et 2015	60 012 \$	270 590 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2016, la variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription était une perte de 1 941 \$ (profit de 354 737 \$ en 2015).

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option à moins qu'aucune information propre à l'entité n'existe, auquel cas la moyenne de la période d'acquisition et de la période contractuelle est utilisée), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les transactions.